

# LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 1<sup>ER</sup> AU 15 MAI 2016



## DOSSIER | DESSINER AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN



Flashcode :  
Accédez à la Une du site  
[www.ville-chatellerault.fr](http://www.ville-chatellerault.fr)



**ACTUALITÉ P4**  
23<sup>e</sup> édition du  
festival Jazzellerault

**ÉCONOMIE P6**  
Enviro Développement  
fête ses 20 ans

**SPORTS P10**  
Une nouvelle piste  
d'aéromodélisme

**VIE PRATIQUE P12**  
Sport en Ville, Sport facile !

Les Logis de  
*La Rimbertyère*  
Pour vos fêtes et réunions de famille à Châtellerauld

LOCATION DE SALLE




Salle et gîtes sur le même site





LB COMMUNICATION

- Baptêmes, mariages, communions, etc
- Salle de réception avec cuisine équipée
- Hébergements meublés (capacité : 56 personnes)



51 rue de la Pinotière - 86540 Thuré - Sylvie Longeau 06 75 73 20 38  
info@larimbertyere.fr - www.larimbertyere.fr

*Etude gratuite et sans engagement*

**PAS LA PEINE DE SORTIR LE GRAND JEU  
NOUS NÉGOCIONS POUR VOUS**

**Meilleurtaux à Châtellerauld**  
☎ 05 49 85 10 80  
12 Boulevard Blossac 86100  
chatellerauld@meilleurtaux.com

**meilleurtaux.com**  
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. CREDITASSUR - SARL au capital de 20 000 € - 39 bis rue du Maréchal Foch - RCS Poitiers 500 912 159 - Courtier en opérations de banque et services de paiement et intermédiaire en assurance ORIAS n°08 040 126 (www.orias.fr) - Franchise indépendant, membre du réseau Meilleurtaux.com - Liste de nos partenaires disponible en agence - Sous le contrôle de l'ACPR 61 rue Talibout 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

**Pour mes  
loisirs  
J'utilise  
les TAC!**



**05 49 21 15 15**  
**www.bustac.com**  
@bus\_tac



**Notaires**  
**M<sup>es</sup> Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL  
et Diane BERTHEUIL-DESFOSSÉS**  
NOTAIRES ASSOCIÉS



**NAINTRÉ, GARE - MAISON** environ 111m<sup>2</sup> habitables, comprenant :  
- en rez-de-jardin : deux chambres, sdb/wc, buanderie ; dégagement ;  
- en RC surélevé : séjour, cuisine aménagée, une chambre, wc ;  
- à l'étage : salle de jeux mansardée.  
Jardin avec garage sur terrain de 797m<sup>2</sup>.  
Classe énergétique : E  
Prix : 95 000 € + 4 222 € d'honoraires de négociation (soit 4,44 % TTC)



**ST-GERVAIS-LES-3-CLOCHERS, CENTRE BOURG, PAVILLON** de 2008, de plain-pied, 91m<sup>2</sup> habitables, comprenant :  
- entrée, wc et rangement, cuisine, cellier, séjour (29m<sup>2</sup>), dégagement, 4 chbres avec placard (10m<sup>2</sup>), salle d'eau.  
Terrain autour de 1.059m<sup>2</sup>  
Classe énergétique : D  
Prix : 95 000 € + 4 222 € d'honoraires de négociation (soit 4,44 % TTC)



**CHÂTELLERAULD, Quartier EST - PAVILLON** construit en 1974, env. 116m<sup>2</sup> hab. comprenant :  
- en RC surélevé : entrée av plac., cuisine aménagée, sàm-salon (34m<sup>2</sup>) avec insert, 2 chambres, sdb, wc ;  
- à l'étage : 2 chambres.  
Greniers aménageables (14/15m<sup>2</sup>).  
Ss-sol compart.  
Cour et jardin sur terrain de 716m<sup>2</sup>.  
Classe énergétique : F  
Prix : 130 000 € + 5 272 € d'honoraires de négociation

19, Bd Victor Hugo et 38, rue Gilbert 86105 Châtellerauld  
Tél. 05 49 20 02 30  
Fax 05 49 20 02 40

23, place Gambetta 86530 Naintré  
Tél. 05 49 90 08 90  
Fax 05 49 90 03 62  
E-mail : bosse.associes@notaires.fr



Vie familiale  
Via professionnelle  
Gestion de patrimoine

Une cinquantaine d'élus de tout le bassin Châtelleraudais étaient réunis en avril 2015 pour le respect des engagements de la SNCF.



## LGV : bien mais peut mieux faire !

Le 11 avril dernier à Bordeaux, Rachel Picard, Directrice Générale de la SNCF a dévoilé le futur plan de desserte des lignes LGV Paris-Bordeaux qui entrera en vigueur le 2 juillet 2017.

Concrètement, pour Châtelleraudais, les horaires annoncés sont les suivants :

Dans le sens Châtelleraudais - Paris Montparnasse : 6h48-8h26 (1h38), 7h45-9h26 (1h44), 11h42-13h26 (1h44), 17h34-18h51 (1h17), 19h48-21h17 (1h29).

Dans le sens Paris Montparnasse - Châtelleraudais : 7h35-9h12 (1h37), 12h35-14h12 (1h37), 17h10-18h25 (1h15), 17h35-19h12 (1h37), 18h35-20h12 (1h37).

Dans l'ensemble, deux points essentiels ont été entérinés :

- le respect de la convention signée en 2010 qui prévoyait 5 allers-retours dont 1 trajet direct dans chaque sens,
- l'obtention de trains à mi-journée dans chaque sens qui permettent à tout un chacun de passer une demi-journée dans l'une ou l'autre ville.

Cependant, deux points de vigilance demeurent : le dernier train Paris-Châtelleraudais est à 18h35 ; l'heure proposée n'est pas assez tardif et pénalise les employés, cadres, clients, fournisseurs, qui travaillent à Paris et rentrent le soir à Châtelleraudais. L'horaire initialement proposé, dans une lettre datée du 3 août 2015 de Rachel Picard, Directrice Générale de la SNCF, d'un dernier train Paris-Châtelleraudais à 19h48 pour une arrivée à 21h17 nous satisfaisait pleinement. Le premier train au départ de Paris est, quant à lui, trop tardif (7h35 pour une arrivée à 9h12). Autre point de vigilance, les dessertes à destination de Bordeaux, sur lesquelles nous n'avons pas de nouvelles en dehors d'un train direct.

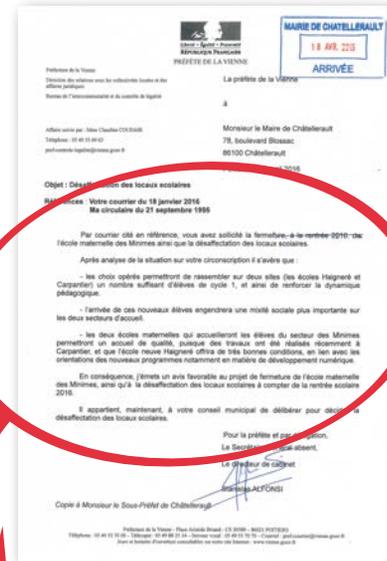
Au moment où Bordeaux devient notre capitale régionale, il est essentiel de réaffirmer la coordination des TER et TGV pour Bordeaux via Poitiers, comme il nous l'avait été présenté. C'est en ce sens que nous allons poursuivre notre mobilisation, dans la perspective de décembre 2017, ajustement ultime des horaires.

*Jean Pierre Abelin*

Maire de Châtelleraudais,  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays Châtelleraudais

## École des Minimes : la Préfecture donne un avis favorable

La Ville a reçu l'avis favorable de la Préfecture pour le projet de fermeture de l'école des Minimes et la désaffectation des locaux. Cet avis conforte l'analyse et la volonté de la municipalité qui se concentre sur la réussite de cette rentrée 2016.



« Par courrier cité en référence, vous avez sollicité la fermeture, à la rentrée 2016, de l'école maternelle des Minimes ainsi que la désaffectation des locaux scolaires.

Après analyse de la situation sur votre circonscription il s'avère que :

- les choix opérés permettront de rassembler sur les deux sites (les écoles Haigneré et Carpentier) un nombre suffisant d'élèves de cycle 1, et ainsi de renforcer la dynamique pédagogique.
- l'arrivée de ces nouveaux élèves engendrera une mixité sociale plus importante sur les deux secteurs d'accueil.
- les deux écoles maternelles qui accueilleront les élèves du secteur des Minimes permettront un accueil de qualité, puisque des travaux ont été réalisés récemment à Carpentier, et que l'école neuve Haigneré offrira de très bonnes conditions, en lien avec les orientations des nouveaux programmes notamment en matière de développement numérique.

En conséquence, j'émet un avis favorable au projet de fermeture de l'école maternelle des Minimes, ainsi qu'à la désaffectation des locaux scolaires à compter de la rentrée scolaire 2016.

Il appartient, maintenant, à votre conseil municipal de délibérer pour décider la désaffectation des locaux scolaires. »

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraudais  
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac  
86106 Châtelleraudais Cedex  
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin

Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice

Rédacteur en chef : Charles Viançon-Ponté

Rédaction : Charles Viançon-Ponté, Patrick Sitaud,  
Florence Henneresse, Carole Pouvreau

Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu, Gérard Barrin,

Régie publicitaire : COMWEST 06 61 49 49 51

Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC

Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraudais

Pour être au cœur de l'actualité  
et être plus proches de vous,  
nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre  
vos propositions d'articles,  
vos informations, vos idées :  
par courriel :  
le-chatelleraudais@ville-chatelleraudais.fr  
par téléphone au 05 49 23 64 56  
ou en remplissant le formulaire  
sur le site Internet de la Ville :  
www.ville-chatelleraudais.fr

Accédez sur le site  
www.ville-chatelleraudais.fr

à l'application  
iPhone

à la version pdf et  
audio du magazine



> LES BRÈVES

**FORUM DE L'ALTERNANCE  
LE MERCREDI 11 MAI**



À la recherche d'un contrat en alternance ? La Mission Locale Nord Vienne organise en partenariat avec la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes son forum dédié à l'alternance, pour des diplômés allant du CAP au BAC+5.

Au programme : présentation des métiers et formations, des offres de contrats en alternance et des rencontres avec les employeurs. Munissez-vous de plusieurs CV !

> Mercredi 11 mai, de 13h30 à 17h, salle Camille Pagé à Châtelleraudais. Renseignements au 05 49 20 04 20 ou via [emploi@mlnv.fr](mailto:emploi@mlnv.fr)

**« LA NUIT DES MUSÉES »  
TOMBE LE SAMEDI 21 MAI**



Pour cette 12<sup>e</sup> édition, le musée Auto Moto Vélo vous propose de découvrir ou redécouvrir ses collections permanentes et l'exposition temporaire

« Nationale 10 » : entrée libre de 17h à 22h. Parallèlement, assistez à l'enquête policière autour de l'assassinat de Lily, célèbre meneuse de revue du Cabaret « Le Majestic ». Le spectacle de la compagnie Aftobouss aura pour décor les pièces majeures des collections du musée... Trois représentations auront lieu dans la soirée, à 17h, 19h et 21h (durée : environ une heure). Uniquement sur réservation (places limitées).

> Samedi 21 mai, Musée Auto Moto Vélo, tout public. 05 49 20 30 99

**STAGE « CASCADE  
BURLESQUE » À LaBase**

Glisser, rater, trébucher, s'accrocher, s'emmêler, se cogner, se prendre, esquiver, gifler, frapper, se bagarrer, se chamailler, se gameller, running gag, double take... Ce stage organisé par la compagnie LaBase et dirigé par Élise Ouvrier-Buffer met l'accent sur l'humour physique et le gag accidenté appelé également « Slapstick ». Le répertoire de gags physiques dans lequel les acteurs du cinéma muet puisaient toutes sortes d'idées sera abordé comme base technique de référence, en révélant la fantaisie maladroite et le talent de l'absurde de chacun et toute l'humanité qui en découle.

**Pour amateurs et professionnels (comédiens, clowns, circassiens, danseurs...), à partir de 16 ans.**

> Du 7 au 8 mai 2016, de 10h à 17h, salle de la Taupanne. 90€ (+15€ d'adhésion à l'association) LaBase - 05 49 21 72 33 [www.allolabase.com/transmissions.html](http://www.allolabase.com/transmissions.html)

**Jazzellerault, demandez  
le programme !**



Ancré depuis 23 ans dans le paysage culturel châtelleraudais, Jazzellerault nous embarque du 27 mai au 4 juin pour un nouveau voyage aux rythmes du jazz et des musiques du monde. Têtes d'affiches de renommée internationale et talentueux artistes régionaux sont au programme : Robin McKelle le 27 mai, Hugh Coltman le 28 mai, Chucho Valdés le 31 mai, Richard Bona le 1<sup>er</sup> juin, Lagrène - Faraò - Willis - White Quartet le 2 juin, Malted Milk & Toni Green le 3 juin. En prime, de très beaux moments musicaux gratuits, sur la scène découverte ou au club, des concerts dans les entreprises et pour les publics « empêchés », la découverte du travail des enfants de CM2 de l'école Haigneré... **Le samedi 4 juin, un concert de clôture, gratuit, est donné place Winston Churchill à Ozon à l'occasion des 10 ans de la rénovation urbaine, avec Electrophazz et en première partie les Groove Catchers (lire dossier central)... Le jazz pour tous !**

**JAZZELLERAULT :**

Billetterie ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30 et samedi de 10h à 12h30 (sauf jours fériés), 26 place Duplex  
Pendant le festival : complexe culturel de l'Angelarde de 10h à 12h30 et à partir de 15h (sauf dimanche)  
05 49 90 76 89  
[www.festival-jazzellerault.com](http://www.festival-jazzellerault.com)

**Bon à savoir** CÔTÉ ARCHI  
**Concours photo, participez dès maintenant !**

Après la Vienne et le patrimoine industriel, le concours photo proposé par le Pays d'art et d'histoire propose aux amateurs de mettre en lumière le patrimoine naturel du Pays Châtelleraudais. De la faune à la flore, de parcs en jardins, de vallées en forêts, un patrimoine d'une richesse infinie s'offre à l'œil des photographes, qui peuvent réaliser jusqu'à trois clichés. Les plus belles photos, sélectionnées par un jury, seront exposées à la galerie **Alaman du 14 juin au 10 septembre.**

[www.agglo-chatelleraudais.fr/culture/patrimoine/concours-photo](http://www.agglo-chatelleraudais.fr/culture/patrimoine/concours-photo)

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Label Cit'ergie : la reconnaissance  
de la politique énergie climat**



La Ville et l'Agglo de Châtelleraudais ont déposé ensemble leur candidature pour le renouvellement du label Cit'ergie, obtenue une première fois en 2011. Elles sont évaluées pour leur action continue dans six domaines : la planification du développement territorial, le patrimoine de la collectivité, l'approvisionnement en énergie, la mobilité, l'organisation interne et enfin la communication et la coopération. Avant l'audit externe qui sera réalisé le 12 mai, une conseillère Cit'ergie a vérifié que la politique énergétique de la Ville et de l'Agglo répond sur le fond et la forme aux exigences de la démarche. Un enjeu fondamental : la réduction de la consommation d'énergie et de l'impact climatique.

# La zone commerciale de l'Étang

Située sur l'axe de la route D910 (l'ancienne nationale 10 !), Châtellerauld bénéficie de deux grandes entrées de ville commerciales : au nord, la zone d'Argenson et au sud, la zone commerciale de l'Étang.

Cette dernière couvre 17 hectares, répartis de part et d'autre de l'avenue Honoré de Balzac, entre le rond-point Pierre Brossolette et celui de Nerpuy. La vingtaine de commerçants présents\* y occupent une position avantageuse, à proximité de l'échangeur sud de l'autoroute A10, de l'hôtel Ibis et des restaurants autour de l'hypermarché Auchan (brasserie Julien, Flunch, Auberge du Lac...).

L'activité commerciale en périphérie s'est développée en deux temps à Châtellerauld. Si la zone d'Argenson s'est développée récemment, la zone de l'Étang fût la première du genre à Châtellerauld. Elle reste un pôle commercial à fort potentiel grâce à ses nombreux atouts : positionnement en entrée de ville, proximité des grands axes routiers, desserte du réseau de bus, vastes espaces de stationnement gratuits... C'est pourquoi la municipalité mise sur son avenir et met tout en œuvre pour pérenniser son attractivité et son développement.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), présenté le 9 mai aux Châtellerauldais prévoit pour cette zone de rendre possible les réaménagements nécessaires en vue de futures nouvelles implantations. Plutôt que multiplier les zones commerciales, mieux vaut densifier celles qui existent, à commencer par celle de l'Étang. C'est pourquoi la prospection continue pour trouver de nouveaux investisseurs prêts à s'implanter dans les locaux encore vacants sur cet espace.

\* Peugeot, Kia, Nissan, Renault, Volkswagen, Citroën, Autosphère occasions, Feu Vert, Éléphant Bleu, Calipage, Buro Service, Ricoh, Sorégies (Groupe énergies Vienne), Auto Sécurité, MDM espace jardin, Décorial Mursol, But, Cuisines Schmidt, Centre Auto-Matic Fula

**RENSEIGNEMENTS : SERVICE ÉCONOMIE ET ENTREPRISES DE L'AGGLO**  
78 bd Blossac - 05 49 20 30 89  
economie@capc-chatellerauld.fr



## Nouveaux propriétaires à la Civette et un retour aux sources

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, la Civette a changé de propriétaires avec l'arrivée de Ramiro et Brigitte Boucinha.

Tous deux avaient envie de s'installer à Châtellerauld, ville qu'ils apprécient particulièrement et de « s'inscrire avec énergie dans le choix de redynamisation du centre-ville auquel nous croyons ». 7 jours sur 7, les clients pourront trouver leurs journaux favoris ainsi que la presse du dimanche dans un espace réaménagé, sans oublier le rayon maroquinerie et accessoires de luxe.

Pour Brigitte, c'est un retour aux sources. Elle est la fille de Renée et Serge Lampin : elle, connue dans le milieu associatif de la ville et lui, résistant et déporté, qui a consacré beaucoup de temps au partage de la mémoire sur les atrocités qu'il a connues.

Brigitte a passé toute son enfance et sa scolarité à Châtellerauld. Pour Ramiro, c'est une totale reconversion professionnelle, il avait une entreprise de bâtiment général près de Fontainebleau.

**LA CIVETTE - 25 place Emile-Zola**  
Tél. 05 49 2 07 10  
Ouvert du lundi au samedi de 7h à 19h  
et le dimanche de 8h à 12h.

> ENVIRO DÉVELOPPEMENT

# Une stratégie gagnante basée sur l'innovation

Créée en janvier 1996, l'entreprise de David Cottereau, spécialisée dans la maîtrise de la consommation d'eau, a passé le cap des 20 ans avec succès.

« En 20 ans, le marché a tenu toutes ses promesses, résume David Cottereau. Enviro Développement s'apprête même à vivre une année 2016 exceptionnelle, avec notamment des visées à l'export. » Des bonnes nouvelles pour l'entreprise et ses 10 salariés. Le fruit d'une stratégie basée sur l'innovation. Les brevets et certifications acquis au fil des ans récompensent ce travail de longue haleine. « Notre gamme d'économiseurs permet d'optimiser la consommation d'eau, mais pas au détriment du confort des utilisateurs. Les gens peuvent ainsi faire des économies sans s'en rendre compte. » Une approche qui a séduit de nombreux gros clients dans le tourisme et l'hébergement hôtelier, dont Pierre et Vacances, Disney et le Club Méditerranée. L'entreprise est aussi experte dans la détection des problèmes de légionelle et le diagnostic des réseaux d'eau. Enviro Développement compte également les bailleurs sociaux parmi ses clients. Des kits clé en main de l'entreprise, pour réaliser des économies d'eau, vont prochainement être offerts par les bailleurs de la Vienne à leurs locataires. Une manière de sensibiliser ce public aux valeurs portées par David Cottereau depuis 20 ans.



David Cottereau, directeur. Pour fêter les 20 ans de Enviro Développement, l'entreprise va offrir des kits d'économies d'eau aux locataires des bailleurs de la Vienne.

**ENVIRO DÉVELOPPEMENT**  
Z.I. Nord 31 rue Joseph Cugnot  
BP 413. 86104 Châtellerauld Cedex  
05 49 23 55 22 - [www.myhomemyplanet.fr](http://www.myhomemyplanet.fr)

> CRÉA'VIENNE

# Les futurs lauréats dans les starting-block

Porté par le Centre d'Entreprises et d'Innovation, la pépinière René Monory et Initiative Vienne, avec le soutien de l'Agglo de Châtellerauld et Grand Poitiers, le concours Créa'Vienne bat son plein. Les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise avaient jusqu'au 31 mars pour déposer leurs candidatures. Une première sélection sur dossier s'est déroulée en avril. Le coaching des candidats présélectionnés a eu lieu dans la foulée, pour préparer leur présentation devant le jury. Les entrepreneurs retenus passeront ensuite une audition début mai. Un jury d'experts validera alors les points techniques relatifs à certains secteurs d'activités. Organisée au Futuroscope, la soirée du 2 juin sera consacrée à la remise des prix aux lauréats.

Le lauréat du concours pourra être accueilli à la pépinière René Monory pendant 2 ans (dont 6 mois gratuits) si son activité le lui permet. Il bénéficiera alors d'un suivi et d'un accompagnement pendant cette période pour lui permettre de lancer son activité.

## 60 000 € de récompenses

Créa'Vienne dispose de 3 prix de plus de 13 000 €

- PROJET : création à moins de 6 mois
- CRÉATION : créée depuis moins de 3 ans
- REPRISE : reprise depuis moins de 3 ans

À ces trois prix principaux s'ajoutent quatre coups de cœur : Innovation, Industrie, Innovation sociale et Jury.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENTS :**  
05 49 49 64 46 - [creavienne.fr](http://creavienne.fr)

## Afterwork & Entrepreneurs



Le 29 mars, Pierrick Pépin, à gauche, président du GIC et Jean-Pierre Petit, président de RADEC, aux côtés des commerçants et entrepreneurs châtelleraudais qui avaient répondu à l'invitation du patron du V & B, rue C. Nungesser et E. Coli. Ce rendez-vous mensuel auquel participent également la pépinière d'entreprise René Monory et la FAE permet aux acteurs économiques du territoire de se rencontrer une fois par mois pour discuter de manière informelle.

RADEC, Regroupement d'Acteurs pour le Développement Économique Châtelleraudais.  
FAE, Fédération des Acteurs Économiques. GIC, Groupement Interprofessionnel du Châtelleraudais.

# DESSINER AUJOURD'HUI LA VILLE DE DEMAIN



Ozon, une entrée de ville attrayante et ouverte sur l'avenir.



Maryse Lavrard,  
1<sup>re</sup> adjointe au maire  
à l'urbanisme et  
vice-présidente  
de l'Agglo en charge  
du patrimoine.

Dans le cadre de la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), la Ville présentera le 9 mai prochain son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Un aperçu des orientations qui influenceront demain le développement de Châtelleraut, et qui s'inscriront dans le sens de l'histoire de notre cité. Aujourd'hui, Ozon fête 10 ans de rénovation urbaine et devient une nouvelle entrée de ville, les cœurs de ville poursuivent leur réhabilitation... Et en perspective, les prémices du prochain grand chantier qu'est le réaménagement des bords de Vienne !

**L**e diagnostic réalisé l'an passé en préambule à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), actuellement en cours, a permis d'analyser précisément les atouts et les contraintes de notre ville, sous tous les angles : démographie, habitat, économie, déplacements, patrimoine, cadre de vie, environnement...

« Le PLU doit s'adapter aux réalités actuelles et répondre aux objectifs de la municipalité et de son projet urbain », estime M<sup>me</sup> Lavrard, 1<sup>re</sup> adjointe au maire en charge de l'urbanisme. « Le PLU de 2005 doit évoluer pour se montrer à la hauteur des enjeux en matière d'aménagement de l'espace, d'habitat, d'environnement, de déplacements, de développement des activités et de cadre de vie. »

## DE NOUVEAUX DÉFIS À RELEVER

Depuis 2008, il est pourtant difficile de dire que la ville soit restée figée en l'état : le site Alaman (ancien hôpital) est devenu un lieu de vie, de rencontre et d'échange (cinéma Le Loft, Caribou café, Office de tourisme, école Haigneré...), de nombreux propriétaires profitent de l'OPAH (lire page suivante) lancée en 2012 pour rénover leur bâti dans les centres anciens. Le quartier d'Ozon, de démolitions en reconstructions, va bientôt fêter la fin de 10 ans de rénovation urbaine. Bientôt, lorsque le rachat auprès de l'État sera finalisé par l'Établissement Public Foncier, la réflexion engagée avec les habitants il y a quelques mois au sujet de l'îlot De Laège permettra alors d'envisager encore de nouveaux projets !

De nouveaux enjeux se dessinent aujourd'hui et sont autant de défis à relever, liés à un contexte socio-démographique en mutation : baisse démographique, diminution de la part des jeunes ménages, logements vacants (autour de 13%) et parc immobilier ancien ou inadapté à la demande... Mais avec également une reprise économique à l'œuvre, avec l'installation de nouvelles entreprises, un positionnement privilégié et des infrastructures adaptées à l'accueil de nouvelles activités, la ville dispose des forces qui doivent lui permettre, grâce notamment au PLU en révision, de s'adapter aux besoins d'aujourd'hui et de préparer l'avenir !

## > PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Le PADD sera présenté aux Châtelleraudais, le 9 mai prochain. Après le diagnostic effectué l'an dernier, ce document est l'aboutissement de la deuxième grande étape parmi les quatre phases que comporte la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui était en vigueur depuis 2005.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document qui détermine pour chaque secteur de la ville les règles de constructibilité qui doivent s'y appliquer. Même s'il avait déjà connu des évolutions, il était devenu nécessaire d'adapter le PLU actuel aux nouvelles dispositions législatives (Lois « Grenelle » 1 et 2, loi ALUR...) et aux enjeux que Châtellerauld doit relever en matière d'aménagement de l'espace, de déplacements, de développement des activités et de qualité de vie.

Confié à un bureau d'études, un diagnostic du territoire a été présenté à l'ensemble des personnes publiques associées et à la population, en septembre et octobre derniers. C'est sur ce travail que la Ville a formalisé dans le PADD les orientations futures pour Châtellerauld, en matière d'aménagement du territoire, dans le respect des principes de développement durable.

### CHÂTELLERAULD : VILLE RAYONNANTE, VILLE RENOUVELÉE

L'objectif affiché de ce projet consiste à relever 3 grands défis :

- renouer avec une dynamique démographique positive,
- valoriser l'identité et la richesse patrimoniale de Châtellerauld,
- définir un modèle urbain qui soit le moins impactant possible pour l'environnement (préservation des ressources, performance énergétique, exposition aux risques naturels).

Le PADD préconise donc de mieux se positionner dans la dynamique des agglomérations voisines, de capter une partie des échanges entre



les aires d'influence des métropoles parisienne et bordelaise principalement (rayonnement de la ville) et d'affirmer le dynamisme de la ville dans le bassin de vie. Le renouvellement urbain sera au cœur de la stratégie de développement (lutte contre l'étalement urbain), tout en poursuivant l'amélioration du cadre de vie.

### POINT INFO

Installés au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, retrouvez les panneaux qui vous expliquent les enjeux et les avancées du projet. Tous les documents officiels de chaque étape de consultation sont disponibles.



### > RÉUNION PUBLIQUE PRÉSENTATION DU PADD

Lundi 9 mai, salle de l'Angelarde, 19h  
Renseignements : 05 49 20 20 48

## > DES SUBVENTIONS JUSQU'EN 2017!

Dépêchez-vous ! Lancée en novembre 2012, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) des centres anciens de Châtellerauld se termine l'an prochain.

Engagées aux côtés de leurs partenaires (État, Département, Agence nationale de l'habitat), la Ville et l'Agglo ont investi 5 millions d'euros d'aides. Sur un périmètre précis du centre de Châtellerauld, les propriétaires occupants ou bailleurs sont encouragés à s'engager pour l'amélioration et la réhabilitation de leur logement et à remettre sur le marché des logements vacants. L'heure n'est pas encore au bilan, mais Eugénie Gicquel, responsable du service habitat et gestion du patrimoine, valorise les premiers résultats : « Nos équipes de techniciens se déplacent et dispensent régulièrement des conseils gratuits et personnalisés de qualité ; sur plus de 130 visites, des projets ont émergé et sur les travaux réalisés, le taux de subvention moyen avoisine les 60% ! »

### > GUICHET UNIQUE - RÉNOVONS ENSEMBLE VOTRE HABITAT

30 rue Saint-Jacques - 05 49 93 00 05  
Du lundi au vendredi, de 13h30 à 18h sur rendez-vous



Exemple de réhabilitation quai Alsace Lorraine à Châteauneuf.

## ACT'e, LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN LIGNE

La plateforme de rénovation énergétique ACT'e en Pays Châtelleraudais rassemble une équipe (technicien, conseiller énergie, architecte) dédiée au conseil technique et financier pour la rénovation énergétique.

Le dispositif d'aides vient compléter celui de l'OPAH-RU et vous accueille au même guichet unique.

Nouveau, sur [www.acte-renovation.fr](http://www.acte-renovation.fr), faites votre diagnostic en ligne.

**ACT'e**  
en Poitou-Charentes

Vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique



## > OZON FÊTE 10 ANS DE RÉNOVATION URBAINE

Après une phase de désamiantage qui a déjà débuté, la tour « T8 », dite Lyautey (elle surplombe le pont éponyme qui relie le quartier au lac et à la forêt), va être progressivement déconstruite. Ce chantier s'achèvera l'an prochain et marquera le terme d'une profonde rénovation urbaine longue de 10 ans.

Le 30 mars 2007, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Ville et les partenaires (dont la SEM Habitat et Habitat de la Vienne), ainsi que l'Agglo, ont signé une convention pour la mise en œuvre d'une opération de rénovation urbaine du quartier d'Ozon à Châtelleraut.

Depuis cette date, les termes de la convention ont évolué au fil des projets. Le dernier avenant (6<sup>e</sup>) vient marquer la fin de 10 ans de rénovation et pointer le début du prochain grand chantier annoncé par l'équipe municipale : le réaménagement des bords de Vienne !

### UNE BELLE HISTOIRE...

Une fois la « T8 » démolie, le quartier offrira une nouvelle entrée de ville, plus attractive, ouverte sur des ensembles de logements à taille humaine.

Cette démolition donnera probablement lieu, comme les précédentes, à des reconstructions, comme les pavillons et les petits immeubles de la rue Charles Péguy à l'emplacement du bâtiment Laplace. Les réhabilitations initialement prévues sont terminées et les derniers aménagements extérieurs se poursuivront jusque l'an prochain.

Sorti de terre avec une grande fierté au début des années 60, le quartier d'Ozon retrouve aujourd'hui ses lettres de noblesse.



La déconstruction prochaine de la « T8 » achèvera de dessiner une nouvelle entrée de ville et marquera la fin de 10 ans de rénovation urbaine dans le quartier d'Ozon.

La page qui se tourne aujourd'hui ne fait qu'ouvrir un nouveau chapitre, sur une meilleure qualité de vie et une identité toujours aussi forte... Ozon, une belle histoire qui continue !

Le 10<sup>e</sup> anniversaire sera célébré tout au long de l'année par des animations et des événements proposés par le centre social, la Ville, les équipements, les associations et les habitants du quartier.

Sur les quelque 100 millions d'euros dépensés en 10 ans, seuls 5 millions pèsent sur les finances de la Ville !

### 4 JUIN : CONCERT GRATUIT



Le 4 juin prochain sera pour le quartier et les Châtelleraudais une journée particulièrement festive : à la traditionnelle fête de quartier organisée par les habitants et le centre socioculturel d'Ozon, un marché nocturne prolongera ce rendez-vous, au son des notes de Groove Catchers et d'Electrophazz, les deux groupes du concert gratuit qui clôturera la 23<sup>e</sup> édition du festival Jazzelleraut, place Winston Churchill ! Joyeux anniversaire Ozon !



## > 13 NOUVEAUX LOGEMENTS À LA RÉSIDENCE SAINT-ROMAIN



La résidence Saint-Romain.

Le dernier avenant négocié avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) permet d'achever les travaux d'Ozon. Il participe également au financement des travaux qui viennent de débuter Résidence Saint-Romain, en centre-ville.

Cette ancienne clinique qui appartient au patrimoine de la Société d'Economie Mixte (SEM) Habitat est aujourd'hui constituée de 30 logements et de 9 espaces de bureaux. Dès 2017, les 1 050 m<sup>2</sup> de bureaux qui n'ont pas de locataires depuis plusieurs années vont être transformés en 13 logements sociaux. Le programme prévoit aussi l'aménagement de 4 logements meublés et accessibles aux personnes en situation de handicap.

Destinée à contribuer au renouvellement progressif de l'offre locative sociale, cette opération va permettre de porter à 43 le nombre de logements dans cette résidence, dans un cadre très attractif : en centre-ville, sur les bords de Vienne, à proximité des commerces et des transports !

> SEM HABITAT - 2 - 4 rue Auguste Rodin - 05 49 85 94 94

## &gt; RC CLUB DE CHÂTELLERAULT

**Nouvelle piste** pour le club d'aéromodélisme

La section aéromodélisme des Ailes châtelleraudaises (50 membres de 14 à 80 ans), présidée par Yves Joncourt, également président régional, affiliée à la Fédération française d'aéromodélisme (FFAM), vient de s'équiper, grâce à la Ville et à l'Agglo de Châtellerault, d'une nouvelle piste. De 80 mètres de long sur 15 de large, elle répond aux normes de la Direction générale de l'aviation civile. Elle sera inaugurée officiellement le 21 mai prochain.

Quant au club, il a déjà obtenu 6 titres de champion de France, et a participé à 7 championnats du Monde avec Jean-Claude Cousson et ses émules. Du 20 août au 5 septembre, il participera aux championnats de France qui se dérouleront en Poitou-Charentes, à l'occasion des 50 ans de la FFAM créée par des Picto-Charentais.

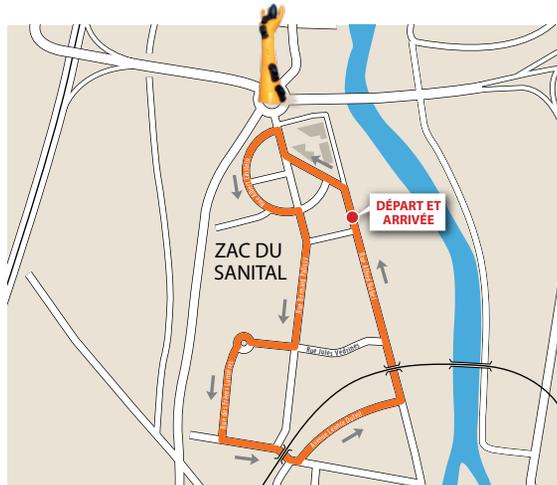
Réunion une fois par mois dans ses locaux au bout de l'aérodrome, route de Chauvigny  
Président : Yves Joncourt - 06 07 25 03 78  
joncourt.yves@orange.fr



Exercice de voltige lors d'un tournoi national F3M (voltige grands modèles)

© Les Ailes Châtelleraudaises - RC Club Châtellerault

## &gt; CYCLISME

**Nocturne du Sanital**

**La traditionnelle course de l'Avenir Cycliste Châtelleraudais (ACC) change de nom et de lieu !** Après 50 ans à sillonner les rues de Châteauneuf, les organisateurs ont tracé un nouveau parcours <sup>(1)</sup> dans la zone du Sanital. **Le mercredi 18 mai, à 19h30, les coureurs s'élanceront de la rue Alfred Nobel, pour 25 tours de 3 km.** 75 km qu'ils devraient avaler en près de deux heures. « *Il est plus abordable que celui des éditions précédentes, confie Michel Soulat, président de l'ACC. Les routes, plus larges, sont notamment mieux adaptées pour les courses en peloton.* » Comme les autres années, l'épreuve est ouverte aux coureurs de 3<sup>e</sup> catégorie, Juniors et Pass'cyclisme. Les frères Chavanel sont attendus au départ. Les contraintes de circulation pour les automobilistes seront minimales. Quelques déviations sont à prévoir pendant la durée de la course.

(1) rues Alfred Nobel, Albert Einstein, Bernard Palissy, des Frères Lumière, Thomas Edison, Léonce Duteil, Alfred Nobel.

acchâtellerault.free.fr

## &gt; BILLARD ET FLÉCHETTES

**Championnat du Poitou du 20 au 22 mai**

Comme chaque année, Philippe Constantin, président de l'association Logitec compétition de Montamisé (610 licenciés billard pour 90 équipes et 116 licenciés fléchettes pour 19 équipes), co-organise avec le club de billard 8 pool du Buckingham de Châtellerault, en partenariat avec le club du bistrot Jaurès à Châtellerault, les championnats du Poitou, équipe et individuel, de billard anglais et de fléchettes électroniques.

Durant trois jours, à la salle omnisports de Nonnes, plus de 600 compétiteurs de la Vienne et des Deux-Sèvres vont se disputer, sur 16 billards et 8 cibles, les titres de champion du Poitou billard anglais et fléchettes électroniques, par équipe de 4 joueurs et en individuel.

**SALLE OMNISPORTS DE NONNES**  
du vendredi 20 au dimanche 22 mai. Compétitions vendredi de 20h à minuit, samedi de 9h à minuit et dimanche de 9h à 21h. Entrée gratuite.  
competitions@logitec.fr

> LES PETITS DÉBROUILLARDS

# Rien ne se jette... tout se répare !

Les *Petits débrouillards* favorisent depuis plusieurs années, l'intérêt pour les sciences, pour la connaissance pratique et la compréhension de notre environnement. Ils sont à l'initiative du premier café réparation de Châtelleraut, le 7 mai prochain à la Maison Pour Tous (MPT) !

Nés aux Pays-Bas, il y a presque 10 ans, de la volonté de proposer une alternative au « tout jetable », des milliers de cafés réparations sont régulièrement organisés aujourd'hui dans toute l'Europe. Les *Petits débrouillards* interviennent régulièrement lors des manifestations publiques, ou dans les écoles, les médiathèques, les maisons de quartiers, etc., et vont organiser le premier événement de ce type à Châtelleraut le 7 mai prochain. « On a toujours expliqué à notre jeune public ou aux adultes que la science faisait partie de notre quotidien, essentiellement par l'expérimentation », rappelle Antoine Zabern, coordinateur de l'antenne de Châtelleraut. « Un café réparation est justement une occasion rêvée pour faire un peu de science ! »

## Partager les savoir-faire

Le café réparation n'est pas un simple service proposé gratuitement ; c'est un moment de rencontre, d'échange, durant lequel tous les participants sont acteurs ! D'un côté, les visiteurs qui peuvent venir avec n'importe quel objet détérioré (un jean troué, une radio qui ne reçoit plus, un vélo cassé, une machine à café défectueuse...) et de l'autre des bénévoles de l'association ou d'autres visiteurs passionnés qui partageront leurs connaissances en couture, en électronique ou en mécanique pour aider les premiers à réparer et non pas à réparer à leur place !



Les « repair cafés » (cafés réparation) sont aujourd'hui très populaires et rassemblent des personnes de tous âges dans la lutte contre le « tout jetable ».

L'antenne châtelleraudaise de l'association a été créée en 2014, mais le réseau des *Petits débrouillards* est présent en Poitou-Charentes depuis bientôt 10 ans. Un festival sera d'ailleurs organisé en octobre prochain à Châtelleraut pour fêter cet anniversaire... La pérennisation des cafés réparations à Châtelleraut, en reconduisant cet événement dans d'autres quartiers, serait par exemple un beau cadeau !

**CAFÉ RÉPARATION**  
à la MPT, samedi 7 mai, de 11h à 18h, gratuit.  
[info@lespetitsdebrouillardspc.org](mailto:info@lespetitsdebrouillardspc.org)  
05 49 90 03 11



> DEMAIN ANTOIGNÉ

# Antoigné, un vide-grenier et une vie de village

Antoigné est un quartier qui a des airs de village, et l'enthousiasme et l'engagement d'une association y sont pour beaucoup... « En 2003, l'heure de la retraite approchait, et je trouvais qu'Antoigné devenait triste. Personne ne se connaissait... », se souvient Ginette Mauduit. Avec son mari, ils décident alors de créer « Demain Antoigné ». Une association qui n'a qu'un objectif : que les habitants du quartier se rencontrent. Une mission remplie aujourd'hui, avec à l'année des événements qui fédèrent toutes les générations (la poule au pot, le beajolais nouveau, les après-midis détente, les cours de tango, les randonnées, les voyages, les spectacles...), grâce à des personnes qui agissent dans l'ombre et qui peuvent, parfois, avoir besoin d'être relayées. « L'association fait avec les moyens du bord (sans aucune subvention) et elle est toujours autant aimée. Même si l'annulation exceptionnelle, cette année, de la fête traditionnelle de Saint-Antoine, fait beaucoup de déçus... ».



Pas d'annulation en revanche pour l'**incontournable vide-grenier, organisé cette année le 22 mai !** Un vide-grenier qui permet de faire rentrer un peu d'argent dans les caisses pour financer les événements concoctés tout au long de l'année. Aujourd'hui Antoigné est un lieu où les gens se parlent, où les voisins se connaissent. Parce que des liens ont été tissés, année après

année par « Demain Antoigné ». Une association qui est l'âme du quartier...

**VIDE-GRENIER - Dimanche 22 mai de 8h à 18h**  
Place Jean Thénault et rues adjacentes  
(1,50€ le mètre linéaire)  
Pour en savoir plus :  
<http://demain-antoigne.e-monsite.com>

> SPORT EN VILLE, SPORT FACILE !

# Pour prendre soin de votre santé, bougez !

Seul, en famille ou entre amis, prenez soin de votre santé en faisant du sport avec la Ville et les acteurs sportifs châtelleraudais.

Le concept fait de plus en plus d'adeptes un peu partout en France. Il arrive en mai à Châtelleraud. Intitulé Sport en Ville, Sport facile, l'événement comprend une série de six animations gratuites proposées par les services Santé publique et Sport de la Ville.

Une opération concoctée en partenariat avec les associations et les clubs châtelleraudais. Objectif : pratiquer une activité sportive et ludique tout en préservant son capital santé. Les séances se dérouleront les dimanches matins, place Émile Zola. Un éducateur sportif de la Ville sera présent aux côtés des clubs et associations.

Marche nordique, multisports, stretching, capoeira, course d'orientation et gym volontaire sont ainsi au programme. Les activités proposées sont ouvertes aux sportifs ou non sportifs de 7 à 77 ans. À vos baskets !

## Six séances les dimanches pour être bien dans vos baskets



De nombreuses activités sont à découvrir jusqu'en octobre, comme la capoeira, art martial brésilien tout en danse et en musique (ci-dessus, démonstration en extérieur).

Rendez-vous les dimanches à 10 h 30, place Émile Zola. Après 20 à 30 min d'échauffement, l'activité dure de 1h à 1h30. En cas d'intempéries, pour certaines séances, un repli est proposé au gymnase Descartes.

**22 mai :** marche nordique - Les galopins des bois

**5 juin :** multisports - Atlantis club

**19 juin :** stretching postural - Energie- stretch

**11 septembre :** capoeira - Espirito capoeira brasil

**25 septembre :** course d'orientation urbaine avec découverte du patrimoine de la ville - service Pays d'art et d'histoire de l'Agglo de Châtelleraud

**9 octobre :** gym volontaire - Body gym

**RENSEIGNEMENTS :** service des sports  
05 49 23 70 44

**LES DIMANCHES**  
22 MAI | 5 - 19 JUIN | 11 - 25 SEPT. | 9 OCT.  
10h30 - place Émile ZOLA

# Sport en Ville Sport facile

**ACTIVITÉS GRATUITES** Marche nordique, multisports, stretching, capoeira, course d'orientation, gym volontaire

Contact : 05 49 xx xx xx  
[www.ville-chatelleraud.fr](http://www.ville-chatelleraud.fr)

## Nelly Cassan-Faux, élue en charge de la Santé

Il s'agit d'inviter les Châtelleraudais à entretenir leur santé par le sport. L'objectif est de se bouger, pour se faire du bien à la tête et au corps. Ces animations ont également valeur de prévention pour des publics non initiés. Nous souhaitons ainsi amener à l'activité physique une partie de la population, âgée ou éloignée d'une pratique sportive régulière. C'est aussi une belle occasion de favoriser le lien social et intergénérationnel.



## Corine Farineau, élue aux Sports



Il n'y a pas besoin d'être un sportif aguerri pour participer à ces séances. Sur ces temps privilégiés, on cultivera plutôt le sport bien-être et le vivre ensemble. Des pratiques douces, idéales pour aller à la découverte des différentes disciplines. L'occasion de donner envie aux participants d'aller plus loin et pourquoi pas s'inscrire dans les clubs. Nous avons la chance de disposer d'une belle vitrine sportive à Châtelleraud. Ces séances sont vraiment conçues pour faciliter la prise de contact avec les clubs.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### « JE REPASSE MON CODE... ET ALORS ? »

L'opération s'adresse aux plus de 60 ans et permet de réviser son code de la route sur grand écran et de participer à des ateliers ludiques pour tester sa réactivité ou rencontrer des professionnels de la santé.

**Mardi 10 mai, salle de l'Angelarde, gratuit.**

**ATTENTION ! Réservation obligatoire auprès de Marion Favreau au 05 49 23 64 14 pour le matin de 9h30 à 12h30 ou l'après-midi de 14h à 17h.**

**ATELIER**  
**JE REPASSE MON CODE, ET ALORS ?**  
 Le mardi 10 mai de 9h30-12h30 ou de 14h-17h  
 Complexe culturel de l'Angelarde - 44 rue de l'Angelarde 86100 Châtelleraut

## SACS POUBELLE

Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs noirs et jaunes sont distribués le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, salle Clemenceau, de 8h à 17h30.



### À NOTER

- Vous pouvez remettre votre pièce d'identité et vos justificatifs à un tiers pour retirer vos sacs à votre place.
- Des places de stationnement sont spécialement dédiées aux usagers, devant la salle Clemenceau.
- À Châteauneuf, la distribution aura lieu désormais à la salle polyvalente de la Maison Pour Tous, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 13h30 à 17h.

**ATTENTION ! Le jeudi 5 mai est férié ; la prochaine distribution aura donc lieu la semaine suivante, le jeudi 12 mai aux horaires habituels.**

**Prochain rendez-vous : mercredi 4 mai 2016**

## BROCANTES



Avec les beaux jours, reviennent les brocantes, vide-greniers, et autres déballages... Chineurs, à vos agenda !

**Brocante annuelle d'Antoigné :** dimanche 22 mai de 8h à 18h. Place Jean Thénault et rue adjacentes.

**Lac de la Forêt, par les associations Chats sans toi « t » et Ô chats pitres :** dimanche 22 mai, toute la journée.

**Vide-grenier de l'école Jacques Prévert :** dimanche 22 mai, de 6h30 à 18h30. 53 rue Aliénor d'Aquitaine.

**Vide-grenier, troc aux plantes :** dimanche 29 mai, toute la journée, rue Charlotte Perdigé.

**Vide-grenier de l'école Paul Painlevé :** dimanche 5 juin, de 10h30 à 17h. Accès par la rue Louis Braille ou Chemin de la Marronnerie, cour de l'école élémentaire.

**Vide-grenier éco-familles :** par l'Université familiale Dimanche 5 juin, de 7h à 18h. Place de la Croix Rouge.

## DÉCHETS

### DÉCHÈTERIES



N'oubliez pas ! Dès le 2 mai, le badge est obligatoire pour accéder à votre déchèterie !

Renvoyez vite votre formulaire papier ou remplissez-le en ligne sur [www.agglo-chatelleraut.fr](http://www.agglo-chatelleraut.fr) ou **N° Vert 0 800 835 821**

## SANTÉ PUBLIQUE

### COLLECTE DE SANG



Même jour, même heure, même lieu : le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.

**La prochaine collecte aura lieu jeudi 26 mai**  
 12 avenue Camille Pagé.

## EXPRESSIONS

### ON COMPREND QUE LES SOCIALISTES VEUillent RETOURNER À L'ÉCOLE...

Lors du dernier conseil municipal, l'opposition socialiste a tenté de monter en épingle la question de l'école des Minimes. Mais, les faits sont (plus !) têtus (qu'eux).

Tout d'abord sur la procédure : la fermeture d'une école résulte des postes d'enseignants affectés par l'inspecteur d'académie, sans que le conseil municipal n'ait à délibérer auparavant. La Préfète ayant émis un avis favorable à la fermeture de l'école des Minimes, le conseil municipal pourra donc délibérer sur la fermeture au conseil de juin.

Peut-être maîtrisent-ils mieux le calcul mental que le droit ?

- Coût de la rénovation de l'école des Minimes : 500 000 € pour 49 élèves
- Budget pour les 21 écoles et 2 400 élèves de Châtelleraudais : 400 000 € par an,
- Baisse des dotations par le Gouvernement socialiste : 6 M€ en 3 ans,
- Elèves en moins à Châtelleraudais depuis 18 ans : 600.

Sans être le premier de la classe, on comprend vite le problème financier ! La bonne gestion des fonds publics n'est pas en faveur d'une rénovation.

Fallait-il laisser l'école dépérir totalement, au point d'y laisser cohabiter rats, enfants et professeurs comme ils l'ont laissé faire au Vieux Palais en 2007 ? Ils ont consacré à l'école trois fois moins d'argent que nous pendant le précédent mandat.

Quant à la remise en cause de l'équilibre du quartier, se sont-ils posé la question lors de la fermeture des cinq écoles lorsqu'ils dirigeaient la Ville ? Ou lorsqu'ils ont laissé les rues et le centre socioculturel des Minimes dans un état pour le moins peu attractif ?

Le groupe de la Majorité municipale  
[lequipeabelin@gmail.com](mailto:lequipeabelin@gmail.com)

### « POLITICAILLERIE »

Politicaillerie : « politique basse, mesquine », selon le dictionnaire Larousse.

« Politicaillerie » a dit le maire quand, au cours du dernier conseil municipal, nous avons dénoncé à nouveau la fermeture de l'école des Minimes.

Politicaillerie quand nous signalons le caractère juridiquement contestable de la délibération par laquelle il modifie les secteurs scolaires ?

Politicaillerie quand nous lui rappelons que l'Inspecteur d'académie a dit clairement que cette fermeture résultait du choix, de la volonté du maire ?

Politicaillerie quand nous montrons au conseil municipal des photos prouvant l'état déplorable des trottoirs et des escaliers que de jeunes enfants devront emprunter tous les jours ?

Politicaillerie quand nous affirmons que, finalement, tous les travaux appelés par la fermeture de l'école coûteront aussi cher que ceux qui auraient permis de remettre l'école des Minimes en état ?

Politicaillerie quand nous estimons que fermer cette école, c'est remettre en cause l'équilibre d'un quartier fragile et préparer aujourd'hui les problèmes de demain ?

Mais le maire nous a dit qu'il y avait des questions plus importantes à traiter, et puis il nous a coupé les micros !!!

Le groupe de la Gauche : M. Guérin, F. Méry, P. Baraudon, M. Metais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, D. Pesnot-Pin

### LE MARCHÉ

Dynamiser le centre-ville passe aussi par le soutien au marché et à ses vendeurs qui donnent au terroir sa grande valeur. Faire travailler des acteurs économiques du terrain ce sera l'emploi et nos retraites préservés pour demain.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »  
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenus, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

# Qui vous a loué ce beau T4 pour moins de 380 €\* à Châtelleraudais ?

La SEM on aime !



Le logement aidé de qualité  
du Pays Châtelleraudais

SEM Habitat  
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

05 49 85 94 94  
[www.semhpc.fr](http://www.semhpc.fr)

\* Données non contractuelles : exemple pour un appartement situé au 4<sup>e</sup> étage sans ascenseur

## RÉGIE PUBLICITAIRE

### Faites-vous mieux connaître à Châtelleraudais !



Magazine Municipal  
21 000 ex. tous les 15 jours  
Guide Pratique  
23 000 ex. en septembre



# COMWEST<sup>2</sup>

20-3 rue de la Tranchée - 86000 Poitiers  
Tél. 05 16 52 37 89 - [comwest@sfr.fr](mailto:comwest@sfr.fr)



# PLU

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### VILLE DE CHÂTELLERAULT

© Aire Publique - 2016

**RÉUNION  
PUBLIQUE**

**PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES**

**LUNDI 9 MAI 2016**  
19h - Salle de l'Angelarde

**05 49 20 20 48**  
[www.ville-chatellerault.fr](http://www.ville-chatellerault.fr)



# GARANTIE PERTE D'EMPLOI

L'ASSURANCE D'ETRE DES PROPRIETAIRES SEREINS POUR 1€ DE PLUS PAR AN\*



BIEN VOUS CONNAITRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER

blue-com.fr ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2016

\* Pour un emprunteur de moins de 36 ans et par emprunteur en cas de souscription au contrat groupe assurance décès invalidité.



[flashmonhabitation.com](http://flashmonhabitation.com)

Pour des prêts destinés au financement d'une résidence principale (travaux de construction, acquisition ou simultanément acquisition et travaux liés à celle-ci), ou bien encore de certains travaux dans une résidence principale si le prêt est d'un montant supérieur à 75 000 €, le prêt prend la forme d'un prêt immobilier. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Pour des prêts d'un montant inférieur ou égal à 75 000 € et finançant certains travaux de réparation, d'entretien ou d'amélioration d'une résidence principale (hors acquisition) le prêt prend la forme

d'un crédit à la consommation soumis aux dispositions de l'article L.311-1 et suivants du Code de la consommation. Vous disposez alors d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour revenir sur votre engagement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Tant que l'opération n'est pas définitivement conclue, aucun paiement à quelque titre que ce soit ne peut être fait. **La garantie Perte Emploi est une garantie facultative** que vous pouvez souscrire pour les prêts amortissables destinés à l'acquisition, la construction ou rénovation d'une résidence principale ou secondaire non locative. Exemple pour un prêt de 100 000 euros sur 240

mois. Offre réservée aux emprunteurs dans le cadre d'une souscription au contrat groupe assurance décès invalidité sous réserve d'éligibilité au contrat perte d'emploi et acceptation du dossier par CNP Assurances. Le coût de l'assurance s'ajoute au coût de crédit. • Si vous avez moins de 36 ans : le coût de la cotisation standard du contrat d'assurance sera de 330 € par an et par emprunteur. En cas de souscription au contrat perte d'emploi, le coût de la cotisation standard du contrat d'assurance sera de 331 € par an et par emprunteur. • si vous avez de 36 ans à moins de 46 ans : Le coût de la cotisation standard du contrat d'assurance sera de 400 € par an et par emprunteur. En cas de souscription au contrat perte d'emploi, le coût de la cotisation standard du contrat d'assurance sera de 400 € par an et par emprunteur. • si vous avez de 46 ans à moins de 50 ans : Le coût de la cotisation standard du contrat d'assurance sera de 420 € par an et par emprunteur. En cas de souscription au contrat perte d'emploi, le coût de la cotisation standard du contrat d'assurance sera de 415 € par an et par emprunteur. Dans les limites et conditions prévues aux contrats collectifs souscrits par Crédit Agricole Touraine Poitou - auprès de : Pour le contrat décès-invalidité-incapacité : CNP Assurances, Société anonyme au capital de 686 618 477 € entièrement libéré. 341 737 062 RCS PARIS. Siège social : 4, place Raoul Dautry, 75716 PARIS CEDEX 15 - Tél : 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr- GROUPE CAISSE DES DEPOTS et PREDICA S.A. au capital de 997 087 050 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS. Siège social : 50-56 rue de la Procession - 75015 PARIS. Pour la Perte d'emploi uniquement : CNP CAUTION Société anonyme au capital de 258 734 553,36 € entièrement libéré. 383 024 098 RCS Paris, Entreprises régies par le Code des assurances. **Offre valable jusqu'au 30/06/2016 et susceptible de variations.** Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERSCEDEX - Siège administratif : 45 boulevard Winston Churchill - 37041 Tours Cedex 1 - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.oriass.fr). Service Communication : 02 47 39 81 00. Edition Avril 2016. Document non contractuel.



# LA Table du Golf St-Cyr<sup>(86)</sup>



Terrasse panoramique avec vue sur le lac

Ouvert à Tous, le midi 7j/7, les vendredis et samedis soirs de mai à septembre

35 rue du Golf 86130 Saint-Cyr - [www.tabledugolf.fr](http://www.tabledugolf.fr) - Tél. 05 49 626 670 - Contact groupes 05 49 626 666